

# IVRY

## S/SEINE

Le Maire Esplanade Georges Marrane 94205 Ivry-sur-Seine Cedex  
T (33) 01 49 60 25 08 F (33) 01 49 60 25 88

**Cabinet du Maire**  
**A 110 – PB/JP/MD**

T 01 49 60 25 27  
F 01 49 60 24 01

**Monsieur Frédérick Cassegrain**  
Directeur Général Marianne  
28 rue Broca  
75005 Paris

Ivry-sur-Seine, le 9 novembre 2016

Monsieur le Directeur,

C'est avec une vive indignation que j'ai pris connaissance de l'article « Ivry Les dessous du boycott d'Israël » dans l'édition de Marianne en date du 4 novembre 2016.

Les propos qui y sont tenus à mon encontre, à l'encontre des élus de la majorité municipale et en particulier de mon adjoint à la Petite enfance, Atef Rhouma, sont mensongers. Ils relèvent d'une posture idéologique qui vise à porter le discrédit sur un débat démocratique parfaitement légitime. C'est pourquoi votre compte-rendu de notre Conseil municipal appelle de ma part un droit de réponse que constitue le présent courrier.

La description des prises de parole de mon adjoint lors des séances du Conseil municipal n'a aucun rapport avec la réalité. Ses « *habituels discours sur la politique intérieure et internationale qui durent parfois une heure* » sont une pure invention qui ne repose sur aucun fait réel. L'article mentionne la plainte que nous avons effectivement déposée pour « dénonciation calomnieuse », Atef Rhouma et moi-même, contre les élus socialistes et les républicains suite au déroulé du Conseil municipal du 19 novembre 2015. Vous indiquez dans un langage peu clair : « *Une procédure dont l'issue reste aujourd'hui mystérieuse* ». Qu'y a-t-il de « *mystérieux* » dans une procédure en cours ? Et de quelle « *issue* » peut-il s'agir alors qu'aucun jugement n'a été rendu ? Tout cela n'a aucun sens.

Suite à cette polémique lancée par l'opposition municipale, Atef Rhouma a fait l'objet de menaces de mort d'extrémistes contre lui et sa famille, qui ont été prises très au sérieux par les services de police. Il a bien été dans l'obligation de quitter Ivry pendant quelques semaines. L'article indique qu'il serait « *resurgi d'on ne sait où* » : ce sous-entendu pernicieux, aux relents diffamatoires, amène sur sa personne toutes sortes de suspicions, dans une période où de nombreux citoyens sont encore marqués par les attentats terroristes. Je me permets ici de m'interroger : si cet élu de la République s'était appelé « Michel Durand » et non « Atef Rhouma », si ses parents n'étaient pas d'origine tunisienne, je ne sais s'il aurait fait l'objet de telles suspicions, d'une telle offense à son honneur.

Toute la correspondance doit être  
adressée impersonnellement à M. le Maire,  
en rappelant les références.

-2-

Ce portrait délirant dont il est l'objet risque à nouveau de l'exposer à des risques très graves. Voilà qui ajoute l'inconséquence à la manipulation. Par la diffusion d'un tel article mensonger et idéologique, relayé largement sur toutes sortes de réseaux sociaux, vous jetez en pâture un citoyen engagé, un élu de la République, avec la crédibilité que certains peuvent encore accorder à votre magazine. Votre rédaction prend ainsi une très lourde responsabilité.

Au travers de ces insinuations, vous tentez grossièrement l'accusation d'antisémitisme à notre égard. Cette tentative est vaine et scandaleuse : Ivry est une ville Messagère de Paix, Ivry s'engage depuis toujours pour le respect de la diversité et lutte contre toutes les discriminations et tous les racismes. Je vous invite à cet égard à rendre compte dans vos colonnes, avec la même force et le même engagement, des actions qui seront menées dans le cadre de la « Semaine de la mémoire du génocide des Juifs et des Tziganes, pour la prévention des crimes contre l'humanité, et la lutte contre le racisme et l'intolérance » que nous organisons chaque début d'année depuis quinze ans.

Par cet article orienté, ce sont aussi les Ivryennes et les Ivryens, habitants d'une ville populaire, qui sont injuriés et stigmatisés. Je pense en particulier à cette soi-disant « *vague identitariste* (sic) » dans nos « *quartiers défavorisés* ». Je vous invite quand vous le voudrez à une déambulation dans la ville qui vous permettra de comprendre à quel point vous avez dénigré sans fondement notre population.

Le vœu adopté par le Conseil municipal d'Ivry-sur-Seine lors de la séance du 20 octobre dernier n'a rien d'un « *scandale* » : dans la mesure où les colonies israéliennes constituent une violation du droit international au détriment des Palestiniens, il est légitime de refuser les produits qui en sont issus. Le « *boycott d'Israël* » évoqué dans le titre de l'article indique dès le départ le caractère mensonger des propos qui suivront.

J'assume parfaitement, au nom de l'ensemble de ma majorité, cette démarche pacifique et citoyenne alors qu'Israël poursuit sa politique de colonisation des territoires palestiniens, malgré les condamnations de l'ONU. Il est par conséquent infondé de prétendre que cet engagement solidaire de notre ville revient à « *semmer de nouvelles graines de violence* ». Ces graines de violences sont en revanche semées par celles et ceux qui répandent, comme vous le faites, le mensonge et la calomnie.

Enfin, je souhaite vous dire mon immense fierté de Maire d'avoir au sein de mon équipe municipale ces jeunes Ivryens, ces gamins de la ville issus de l'immigration, qui représentent notre population dans ce qu'elle a de plus riche, de plus divers, de plus mixte. Si elles et ils sont là, ce n'est certainement pas en vertu de je-ne-sais-quel « *besoin pour bétonner une majorité municipale* », mais bien par leurs compétences, leur engagement dans nos politiques publiques, leur sens de l'intérêt général. Cette réalité, qui fait aussi la fierté de la population ivryenne, me semble aujourd'hui être le meilleur rempart face aux manipulations mensongères et aux stigmatisations indignes auxquelles vous vous livrez.

Salutations

Philippe Bouyssou  
Maire d'Ivry-sur-Seine

